

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 - 13

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 18 mars 2022, au lieu habituel, à 20h00

Date de la convocation : 09 mars 2022

Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 11
- votants : 13
- absents : 2

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ; M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints ; M. VIALANEIX Bernard, M. PHILIPON Pierre, M. SPECEL Gérard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry.

Procuration :

M. MARION Olivier a donné procuration à M. VIALANEIX Bernard
M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Secrétaire de séance : M. PHILIPON Pierre

2022 – 13 : Vote des différents taux d'imposition

Après en avoir délibéré et voté : 12 voix « pour », 1 voix « contre » et 0 voix « abstention », le conseil municipal décide de n'appliquer aucune hausse sur tous les taux d'imposition, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 39,22 %,
- Taxe foncière sur le non bâti : 88,13 %.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
André BRIVADIS

